

A background image showing two workers in a food processing facility. They are wearing white lab coats, hairnets, and blue gloves. They are packaging small, round, golden-brown pastries into white boxes. The worker in the foreground is placing a pastry into a box, while the worker in the background is also packaging pastries. The setting appears to be a clean, industrial kitchen or bakery.

GUIDE DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE ET DES BOISSONS

Cinq risques sous-estimés de la transformation des produits liée aux GLP-1, et comment les gérer

Il n'est pas exagéré de dire que les médicaments GLP-1 pour la perte de poids provoquent des changements majeurs dans la demande de produits alimentaires et de boissons. Les ventes montrent un virage vers des options comme les protéines maigres et les boissons non alcoolisées, et un recul des produits tels que les collations riches en calories et la bière.

Les producteurs d'aliments et de boissons se sont rapidement adaptés, mais peuvent négliger des risques propres à ces changements lorsqu'ils modifient ou reformulent leurs produits. Voici cinq risques fondamentaux associés à la révolution des médicaments GLP-1 dans l'industrie alimentaire et des boissons, ainsi que des moyens de les gérer.

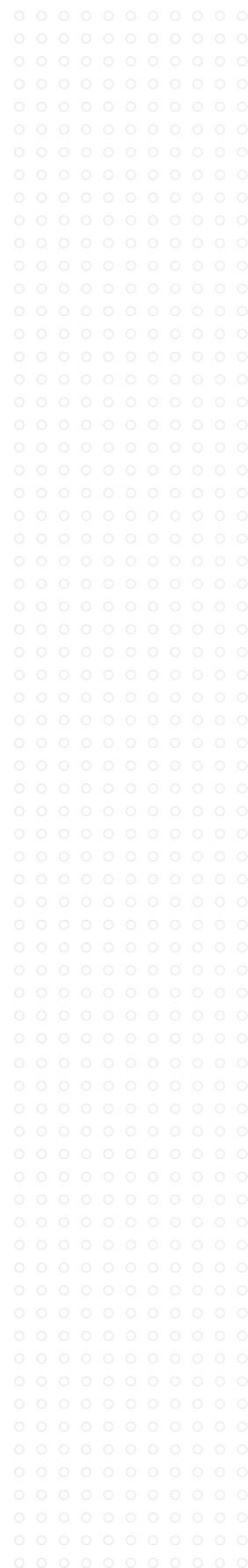
1. Risque lié à la chaîne d'approvisionnement

Lorsque les fabricants, quel que soit leur secteur, modifient leurs produits, ils utilisent de nouveaux ingrédients, de nouveaux emballages et de nouveaux fournisseurs, ce qui représente un risque majeur pour la chaîne d'approvisionnement. Pour les entreprises qui se tournent vers les produits riches en protéines, la concurrence d'autres fabricants peut entraîner des goulots d'étranglement, même en l'absence de problèmes avec les fournisseurs, le transport ou l'approvisionnement alimentaire mondial.

Gérer le risque lié à la chaîne d'approvisionnement

- Quantifier le risque de perdre un fournisseur clé
- Prévoir des fournisseurs de rechange et diversifier la chaîne d'approvisionnement si possible
- Élaborer des plans d'urgence pour différents scénarios si les chaînes d'approvisionnement sont bloquées





2. Risque lié à la chaîne de production

Lors d'un changement de gamme de produits, les fabricants d'aliments et de boissons doivent souvent acheter de l'équipement ou modifier les processus de production existants, augmentant ainsi le risque lié aux biens. Ce changement peut également nécessiter le réoutillage des chaînes de production et la réorganisation des usines, les rendant plus vulnérables aux défaillances des chaînes de production et aux pannes ou dommages d'équipement.

Gérer le risque lié à la chaîne de production

- Réévaluer le coût du capital et s'assurer d'une protection adéquate en cas de sinistre
- Surveiller l'équipement et auditer les procédures des chaînes de production, en particulier lors du démarrage de nouvelles chaînes
- S'assurer que l'assurance des biens couvre le coût total de l'équipement
- Renforcer la couverture contre les pertes d'exploitation en cas de défaillance de l'équipement

3. Risque de rappel

Les rappels de produits sont généralement inévitables dans l'industrie alimentaire et des boissons. La question n'est pas de savoir si un rappel surviendra, mais quand. Et lorsqu'on fabrique un nouveau produit avec des ingrédients méconnus ou utilisés de manière inédite, le risque de contamination, d'erreurs d'étiquetage et de problèmes d'allergènes ne fait qu'augmenter.

Gérer le risque de rappel

- Créer un processus de vérification de l'étiquetage avant la mise en marché d'un produit
- Surveiller l'équipement et auditer les procédures des chaînes de production, en particulier lors du démarrage de nouvelles chaînes
- Créer un plan de rappel et une équipe pour gérer les incidents
- Maximiser la couverture d'assurance pour les rappels dans un marché favorable.

4. Risque lié à la sécurité

Modifier la gamme de produits implique souvent des travailleurs affectés à de nouveaux équipements, de nouvelles embauches avec de nouvelles responsabilités, ainsi que de nouveaux processus et procédures. Menée trop rapidement, cette transformation peut devenir source de blessures et de réclamations d'indemnisation des accidents du travail.

Gérer le risque lié à la sécurité

- Établir des protocoles et des procédures de sécurité pour l'utilisation de nouveaux équipements
- Favoriser une culture de sécurité grâce à des audits de sécurité, des programmes incitatifs pour encourager les comportements sécuritaires et un renforcement constant des normes de sécurité
- S'assurer que la couverture d'indemnisation des travailleurs est adéquate
- Améliorer l'ergonomie et trouver un équilibre entre la vitesse de la chaîne de production et la sécurité

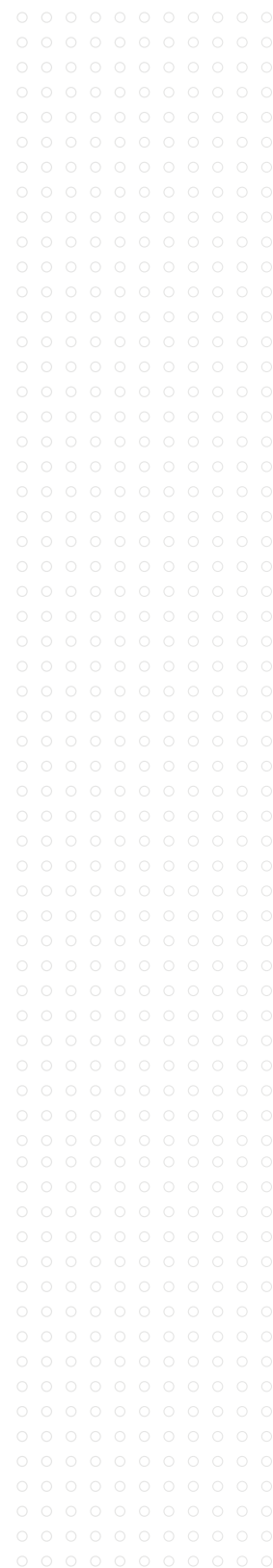
5. Risque lié à l'emballage

Les recours collectifs liés à la représentation trompeuse sur les emballages, notamment autour d'expressions comme « entièrement naturel », sont en hausse. Commercialiser des produits comme « compatibles avec les GLP-1 » peut attirer le même type d'examen, ce qui rend l'étiquetage méticuleux des emballages essentiel. De plus, le risque d'erreurs d'étiquetage des ingrédients ou des allergènes augmente avec une nouvelle gamme de produits.

Gérer le risque lié à l'emballage

- Consulter un conseiller juridique et votre courtier d'assurance avant d'approuver de nouveaux emballages
- Éviter généralement les emballages indiquant « compatible avec les GLP-1 » ou « conforme aux GLP-1 », car de telles désignations peuvent mener à des litiges
- Viser un équilibre entre les considérations marketing et juridiques





Passer à l'action

Avant tout changement, évaluez les risques en jeu.

L'identification des risques associés au changement de produits devrait avoir lieu avant même les premières étapes de la transformation de l'entreprise. Passer des charcuteries aux protéines plus saines, par exemple, implique de nouveaux ingrédients, de nouvelles configurations de production, de nouvelles responsabilités pour les travailleurs et souvent de nouveaux équipements. Consultez toujours votre courtier avant d'effectuer des changements majeurs.

Priorisez les risques en fonction de leur incidence sur votre entreprise.

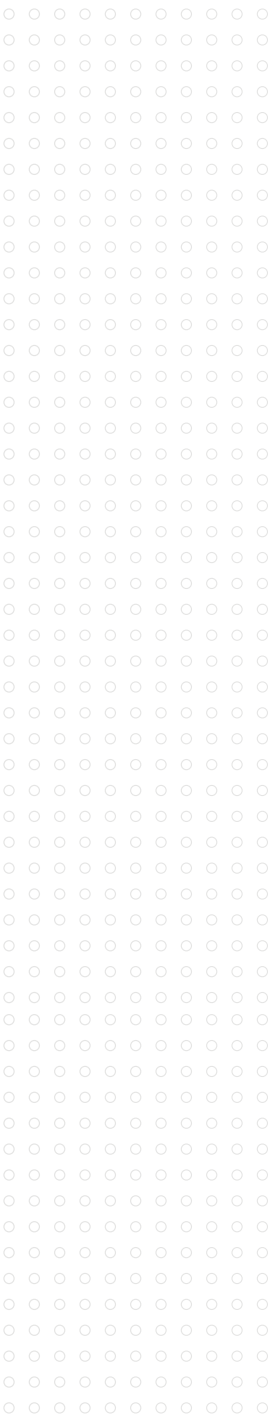
Si la révolution des médicaments GLP-1 a démontré une chose, c'est bien la volatilité de la demande des consommateurs. Même si les changements dans le marché de l'alimentation et des boissons sont permanents, cela ne garantit pas le succès de tous les nouveaux produits ou produits reformulés. Un changement soudain de la demande ou une chaîne d'approvisionnement étranglée représente une menace existentielle, et les pannes d'équipement ou de chaînes de production peuvent causer des dommages permanents à l'entreprise.

Traitez les risques les plus importants immédiatement.

Une chaîne d'approvisionnement fonctionnelle est essentielle pour tout fabricant d'aliments et de boissons, et lors de l'introduction de nouveaux produits, elle devient encore plus cruciale. Les membres de la direction ne réalisent pas toujours que les concurrents procèdent souvent aux mêmes reformulations, ce qui accroît la demande pour certains ingrédients et exerce une pression supplémentaire sur la chaîne d'approvisionnement. Votre courtier d'assurance peut vous aider à quantifier le risque et à vous protéger.

Procédez à des ajustements auprès des assureurs.

Les assureurs doivent être informés immédiatement du changement dans la production et des mesures que vous avez prises pour faire face aux risques. Les souscripteurs n'aiment pas les surprises; attendre le renouvellement pour réajuster votre stratégie d'assurance ne vous garantira probablement pas une couverture optimale à un prix abordable.



Un soutien stratégique qui vous donne le contrôle.

En faisant affaire avec nous, vous êtes au centre d'un vaste réseau d'experts qui vous aideront à atteindre vos objectifs. Avec HUB, vous avez l'assurance que ce qui compte le plus pour vous sera protégé grâce à un soutien sans faille et à des solutions sur mesure qui vous permettent de garder le contrôle.

Pour en savoir plus, communiquez avec un **spécialiste de HUB en agroalimentaire**.

hubinternational.com

Prêt pour demain.

Risque et assurance | Avantages sociaux | Retraite et gestion de patrimoine



Les présents renseignements sont fournis à titre d'information générale uniquement. HUB International n'offre aucune garantie, expresse, implicite ou légale, quant au caractère adéquat, à l'actualité, à l'exhaustivité ou à l'exactitude des renseignements contenus dans le présent document. Le présent document ne constitue pas un conseil et ne crée aucune relation courtier-client. Veuillez consulter un conseiller de HUB International concernant vos besoins particuliers avant de prendre toute mesure. Les énoncés portant sur des questions juridiques doivent être considérés comme des observations d'ordre général et ne sauraient être interprétés comme un avis juridique, que nous ne sommes pas autorisés à fournir.

